

Cahiers
Albert Camus

3

Fragments
d'un combat

1938-1940

Alger Républicain

★★

nrf

Gallimard

La publication des *Cahiers Albert Camus* a été décidée par la famille et les éditeurs de l'écrivain, afin de répondre au vœu de nombreux universitaires et étudiants et, plus généralement, de tous ceux qui s'intéressent à son œuvre et à sa pensée.

Sévère pour lui-même, Albert Camus ne publiait rien à la légère. Pourquoi dès lors livrer au public un roman abandonné, des conférences, des articles qu'il n'avait pas lui-même retenus pour ses *Actuelles*, des dossiers, des brouillons même?

Simplement parce que, lorsqu'on aime un écrivain ou qu'on l'étudie en profondeur, on souhaite souvent tout connaître de lui. Ceux qui détiennent les inédits de Camus considèrent qu'il serait abusif de ne pas répondre à ce vœu légitime et de ne pas permettre la lecture de *La Mort heureuse* ou des *Journaux de voyage*, par exemple, à ceux qui le désirent.

Les universitaires que leur recherche a conduits, parfois du vivant de Camus, à consulter ses écrits de jeunesse ou des textes plus tardifs, mais peu connus ou encore inédits, estiment que l'image de l'écrivain ne peut qu'être nuancée et enrichie par leur lecture.

L'édition des *Cahiers Albert Camus* est dirigée par Jean-Claude Brisville, Roger Grenier, Roger Quilliot et Paul Viallaneix.

Les *Cahiers* ne se limiteront pas à la publication d'inédits ou de textes dont il est actuellement difficile de prendre connaissance. Ils accueilleront des études susceptibles de jeter une lumière nouvelle sur l'œuvre d'Albert Camus.

3

COMBAT POUR LA JUSTICE

[...] Chacun de nous doit se porter témoin de ce qu'il a fait et de ce qu'il a dit. Voici mon témoignage auquel je n'ajouterai rien¹.

Le dossier qui suit pourra paraître volumineux par le nombre et la longueur des articles et par l'importance des présentations et des commentaires qu'il a paru nécessaire de leur adjoindre.

Quelques lecteurs pourront en discuter le bien-fondé. En dehors de quelques précisions historiques et politiques, qu'ont-ils à faire d'analyses scrupuleuses?

Elles sont nécessaires. Ces textes sont en effet fondamentaux à plus d'un titre. A qui veut comprendre la vie de la société algérienne travaillée par les luttes politiques et les traquenards juridico-administratifs, et les origines de la guerre d'indépendance, ils apportent une pluralité d'exemples irremplaçables. Pour qui s'interroge sur les

1. *Actuelles* III, « Chroniques algériennes », avant-propos, *La Pléiade*, II, p. 901.

réalités politiques et économiques qui ont déterminé l'idéologie de Camus, l'affermissement de sa personnalité et les mutations thématiques et poétiques de son œuvre, les indices ne manquent pas. Il convenait donc de soutenir de telles ambitions par des présentations exactes et des analyses informées.

Ces analyses sont corrélatives à la mise en évidence de la contribution de l'écrivain à des articles non signés, ou signés du nom d'un rédacteur algérien du journal, Bensalem-Antar. Cette curiosité, opportune à nos yeux, souligne notre parti pris : établir et donner un texte exact et complet, sans masquer les zones d'ombre, de façon à justifier la présente édition¹.

C'est pourquoi nous avons soumis à un examen minutieux l'ensemble des textes non signés, ou signés d'un autre patronyme, qui avaient attiré notre attention au cours du dépouillement d'Alger-Républicain. En effet, de par les conditions de vie évoquées par Pascal Pia et J.-P. Faure, Camus fut amené à revoir bien des textes de collaborateurs, à les récrire parfois, ou à rédiger quelques relations courantes au nom du journal. Il ne signa généralement que les grandes enquêtes ou les billets de la chronique littéraire. Chaque fois donc que la contribution supposée de l'écrivain nous a paru reposer sur des convergences chronologiques, thématiques, historiques, idéologiques, expressives, avec des textes antérieurs ou postérieurs signés de Camus, nous l'avons retenue en avançant nos preuves.

Cette première difficulté surmontée, nous avons hésité à adopter un ordre de classement purement chronologique, en

1. Soucieux cependant de la priorité à donner aux textes signés et de l'équilibre à tenir entre textes signés, textes d'appoint et commentaires, nous limiterons l'insertion de textes non signés aux plus représentatifs et de caractère indéniable. Une répartition des commentaires permettra de distinguer ceux dont l'intérêt est préalable à la lecture et ceux de nature à enrichir celle-ci.

raison de la dispersion que celui-ci eût infligé à des rubriques ou à des questions s'étendant sur plusieurs articles. Il a semblé, en effet, que si l'on voulait mieux cerner la pensée politique de Camus en ses différentes options, il fallait respecter la constitution naturelle de grands ensembles centrés autour d'un homme, d'une idée, d'une situation, d'un parti, d'une période. Ce que cette présentation aurait eu d'arbitraire a été corrigé par le maintien de la progression chronologique au sein de chaque dossier et de dossier à dossier. Ainsi sont décelables les traits d'une continuité idéologique et les marques d'une prise de conscience progressive. Ainsi se trouvent disjointes, bien qu'elles relèvent de la même réalité géographique et judiciaire, la relation du procès Priaud et Bouhali, la chronique des violences dans les territoires du Sud, la dénonciation d'une rixe électorale nouée aux confins des territoires du Sud. Elles sont pertinemment liées à des trajectoires distinctes : appendice de l'affaire Chebbah Mekki (l'affaire Priaud et Bouhali), permanence de l'état de violence, d'injustice et de censure (« Le droit et la justice dans les territoires du Sud »), rapport sur la dégradation de la situation politique aux derniers mois de l'avant-guerre (« La justice et l'empire »).

En guise de repères provisoires, l'on peut affirmer que l'administration ne goûta guère, en ce domaine comme en d'autres, l'immixtion d'Albert Camus, et qu'elle trouva l'occasion de lui faire regretter son non-conformisme en suspendant Le Soir-Républicain aux premiers jours de 1940 et en effectuant les plus vives pressions pour dissuader tout réemploi du journaliste ailleurs. Camus mérite-t-il alors, au vu de ces articles, les accusations sommaires de facilité ou d'opportunisme qu'on relève dans le livre de Brochier¹? Certai-

1. Albert Camus, *philosophe pour classes terminales*, Paris, Balland, 1970, pp. 79 et 97.

nement pas. Sans doute, Camus, ayant pris quelque distance avec la première période de sa vie, au seuil d'une terrible interrogation, a pu donner une présentation parodique et farcesque de ce « Combat pour la justice ». « J'avais une spécialité : les nobles causes [...] »¹. » Mais n'en a-t-il pas jugé plus sereinement, en 1958, au moment de clore le volume d'Actuelles III : « Si, il y a vingt ans, ma voix avait été mieux entendue, il y aurait peut-être moins de sang présentement »². »

Le lecteur pourra mesurer, au-delà du vertige de Clémence, la rigueur, la sincérité, le dévouement du journaliste en ces combats douteux. Entré dans la politique avec pour seul bagage une pensée formée aux catégories morales, et une expression puisant aux deux sources de la sensibilité et de l'intelligence, Camus y a déployé une activité inlassable. La preuve en est qu'à chaque rendez-vous de l'histoire, l'écrivain n'a pas esquivé sa responsabilité de témoin. Jusqu'au bout. Jusqu'à sa violente protestation contre l'arrestation de son ami De Maisonseul³; par ses appels à la clémence, en faveur des condamnés politiques algériens, adressés au président Coty, jusqu'en 1958.

Sartre le savait qui, par-delà les querelles et les brouilles, déplorait, au soir de sa mort, le vide laissé par l'écrivain et affirmait la valeur et la force de ce combat :

« Son humanisme têtue, étroit et pur, austère et sensuel, livrait un combat douteux contre les événements massifs et difformes de ce temps. Mais, inversement, par l'opiniâtreté de ses refus, il réaffirmait, au cœur de notre époque, contre les machiavéliens, [...] l'existence du fait moral.

« Il était pour ainsi dire cette inébranlable affirmation.

1. *La Chute*, La Pléiade, I, p. 1483.

2. *Actuelles III*, « Chroniques algériennes », avant-propos, *op. cit.*, p. 896.

3. Voir les deux lettres adressées au *Monde* (mai-juin 1956) et reprises dans *Actuelles III*, « L'Affaire Maisonseul », *op. cit.*, pp. 1003-1008.

Pour peu qu'on lût ou qu'on réfléchît, on se heurtait aux valeurs humaines qu'il gardait dans son poing serré : il mettait l'acte politique en question¹. »

1. *France-Observateur*, n° 505, 7 janvier 1960.

JUSTICE ET SOCIÉTÉ

Alger-Républicain, 1^{er} décembre 1938

CES HOMMES QU'ON RAIE DE L'HUMANITÉ ¹

57 relégués ont quitté avant-hier Alger pour le bagne

Le Martinière, communément appelé le « bateau blanc », est un bateau gris. Long et spacieux, puisqu'il jauge 3 871 tonneaux, il paraît d'autant plus vide que l'unique et singulière marchandise transportée par ses cales, tient peu de place. A vrai dire, elle tient seulement la place qu'on lui a donnée, et qui n'est pas grande.

Il est arrivé mardi à 10 heures, après avoir essuyé une tempête sur l'Atlantique et c'est parmi la pluie et le vent qu'il a fait son entrée dans le port d'Alger. Sur ses ponts, 55 hommes d'équipage et 41 passagers (des surveillants qui regagnent la colonie pénitentiaire). Dans ses cales, 609 relégués venant de Saint-Martin-de-Ré.

Amarré au feu rouge, *Le Martinière* danse encore un peu sur les remous de la passe, face à la ville qu'on aperçoit à peine sous le voile d'eau qui la recouvre. Les surveillants circulent, un peu penchés contre le vent, les mains engagées

1. Voir le commentaire de ce texte, p. 533.

dans leur ceinture de cuir où pend un gros revolver d'ordonnance. Et, cependant, le pont paraît désert. Peut-être à cause de cette odeur de solitude et de désespoir qu'on rencontre dans les coursives où pas un homme ne vit ni ne plaisante. Mais peut-être surtout à cause de cette vie sinistre et sans avenir qu'on devine sous les planches que le pied martèle.

Rien n'y fait, et la propreté du navire, la netteté des officiers et l'accueil des surveillants luttent en vain contre le sentiment d'abandon que fait naître ce navire presque désert, balayé par la pluie et qu'aucune flottille de barques hurlantes n'est venue accueillir comme les autres bateaux.

Le bague flottant

Je me dirige vers l'escalier de la cale avant où un factionnaire armé monte la garde. J'échange quelques mots avec lui, mais j'écoute en même temps le bruit sourd et rauque qui monte par intermittences des profondeurs de la cale, comme une respiration inhumaine. Les relégués sont là.

Si je regarde dans la cale, c'est le noir que je rencontre, et, sorties de lui, les premières marches de l'escalier sur lequel je m'engage. Au bas de l'escalier, il faut s'arrêter pour laisser les yeux s'habituer à l'obscurité. Je discerne peu à peu l'éclat des bassines et les gamelles rangées au milieu de la cale, le luisant d'un fusil qui avance vers moi avec un nouveau factionnaire, et de chaque côté, dans la longueur de la cale, des barreaux blancs sur lesquels bientôt des mains se détachent.

Le bruit que j'entendais de là-haut s'est tu. Et maintenant je vois : la cale est rectangulaire et les barreaux délimitent, sur chacun de ses côtés, une cage d'une longueur de 10 mètres et d'une largeur de cinq.

J'apprends du factionnaire que chacune des cages contient 90 à 100 relégués. Sur les flancs du navire, quatre hublots de chaque côté. Mais ils sont placés très haut et la lumière qu'ils donnent vient éclairer le centre de la cale, de sorte

que les relégués sont dans l'ombre et que je vois mal leurs visages.

Dans le plafond de chaque cage est percée une bouche circulaire fermée aujourd'hui par un clapet. J'apprends que cette bouche est toute prête à vomir, en cas d'émeute, de la vapeur d'eau sur les détenus. Dans le fond de la cale, entre les deux cages, deux portes minuscules et épaisses. Ce sont deux cellules, d'un mètre carré à peine de surface, où sont maintenus les hommes punis.

A présent, le navire roule un peu et, au centre de la cale, la lumière va d'une cage à l'autre. Un roulis plus accentué et je vois enfin les relégués. Mais la lumière les abandonne, puis les reprend pour les laisser à nouveau dans l'ombre. Et il me faut du temps pour voir et discerner des hommes dans cette masse sans visages qui respire et chuchote.

Voici la lumière et j'essaie de trouver sur leurs traits les signes de leur ressemblance avec le monde qui m'entoure tous les jours. Mais la nuit de la cale les recouvre. Et ils ne sont plus pour moi qu'une ombre inquiète et anonyme.

Je remonte l'escalier. Je ne me retourne pas. Je traverse le pont tout entier. Et bientôt, je m'engage dans la cale arrière. Elle est mieux éclairée. Les cages sont plus petites. L'une d'entre elles est vide. Elle attend les relégués qui embarqueront cet après-midi.

Dans l'autre, les hommes sont assis, ou accrochés aux barreaux. Quelques-uns m'observent. Certains rient et se poussent du coude, d'autres me fixent sans que leur visage exprime rien, d'autres encore se taisent et regardent leurs mains. A ce moment, je vois, suspendus à un hublot, trois Arabes qui regardent Alger. Pour leurs camarades, c'est une terre étrangère dans un monde désormais étranger, mais pour ceux-là c'est encore un peu d'eux-mêmes qu'ils cherchent à travers la pluie. Je ne suis pas très fier d'être là.

Mon imperméable mouillé, je sais bien ce qu'il peut apporter à ces hommes — l'odeur d'un monde où les hommes courent et peuvent sentir le vent — et c'était la dernière chose

à apporter ici. Je sors. Je sais qu'il y a d'autres cales, d'autres mains sur les barreaux, d'autres regards sans expression. Mais cela est assez. En sortant, l'un des hommes me demande en arabe une cigarette. Je sais que le règlement s'y oppose. Mais quelle dérisoire réponse pour qui demande seulement une marque de complicité et un geste d'homme. Je n'ai pas répondu.

L'embarquement

Ce n'est pas seulement cela que je suis venu chercher ici. Mais à présent, comment attendre sans répugnance l'embarquement des nouveaux relégués? Dès midi, je vois de loin les troupes s'aligner sur le môle Amiral-Mouchez. Il pleut puis le ciel se découvre pour à nouveau se couvrir. Le vent souffle, la pluie, de nouveau.

A 14 h 55, sur la route moutonnaire débouchent les cars des détenus et des gardes mobiles. Et sans doute, c'est par une inconsciente ironie qu'on a fait monter les hommes dans trois autobus des C.F.R.A. Beaucoup d'entre eux les prenaient peut-être dans un autre temps. Mais alors, il y avait des arrêts. Et à ces arrêts, on descendait. Aujourd'hui, ils descendent à l'extrémité de cette terre qui est la leur, à quelques pas de l'eau.

Des ordres brefs. Et, sans perdre une minute, les gardes mobiles font monter les hommes sur un chaland. A ce moment, la pluie qui tombait sans arrêt, se fait plus rare, se vaporise et un gigantesque arc-en-ciel s'arrondit au-dessus de nos têtes. Des cinquante-sept relégués accroupis au milieu du chaland pas un seul n'a relevé la tête. Ils sont assis dans leur costume de bure, arrangent leur couverture autour d'eux, et fixent leur musette. Les gardes mobiles les entourent et le chaland, tiré par un remorqueur, s'ébranle et quitte le quai. La pluie tombe à nouveau.

Pendant tout le trajet, les hommes gardent la tête baissée. Pas un seul ne regarde vers *Le Martinière*. Le chaland fait route lentement vers le navire, sous la pluie. A 15 h 10, il

aborde par l'arrière. Et les hommes surveillés par les gardes, le fusil au poing, gravissent l'échelle qui les conduit au pont. Ils sont menés à la cale arrière et immédiatement enfermés. A 15 h 30, tout est fini. Le navire, entre la mer glauque et le ciel gorgé de pluie, se prépare à appareiller. A 18 heures, dans la nuit, *Le Martinière* lève l'ancre et disparaît avec, dans ses cales maintenant éclairées, sa honteuse et pitoyable cargaison. Je ne sais pourquoi, mais c'est à l'homme qui m'a demandé une cigarette que je pense.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ces remarques. J'entends bien ce qu'on me dit. Il s'agit du « rebut de la société » et la chose est vraie (encore qu'on voudrait bien que ce ne fussent pas les mêmes gens qui définissent l'élite de la société par les chiens savants de salons, qui se donnent le droit de juger ce rebut).

Il ne s'agit pas ici de pitié, mais de tout autre chose. Il n'y a pas de spectacle plus abject que de voir des hommes ramenés au-dessous de la condition de l'homme. C'est de ce sentiment qu'il s'agit seulement ici.

Et, par exemple, on aurait aimé ne pas voir sur le quai d'embarquement, les dames élégantes que la curiosité avait amenées là. Car la curiosité ne devait pas supprimer chez ces dames un sentiment qu'on est gêné d'avoir à leur rappeler et qui s'appelle la pudeur.

Ces hommes, nous n'avons pas à les juger, d'autres l'ont fait. Ni à les plaindre, ce serait puéril. Mais il s'agissait seulement ici de décrire ce destin singulier et définitif par lequel des hommes sont rayés de l'humanité. Et peut-être est-ce le fait que ce destin soit sans appel qui crée toute son horreur...

Albert Camus.

L'AFFAIRE HODENT

C'est la première chronique judiciaire importante dont Camus s'occupe. Elle allait valoir à son auteur une réputation qui le fit remarquer sur le plan journalistique et la notoriété, moins rassurante, auprès des autorités administratives du Gouvernement général. Ce n'est pas par hasard, en effet, que le juge Garaud, premier juge d'instruction de cette affaire, et l'un des avocats de la partie civile s'en prendront à Alger-Républicain et à son chroniqueur.

Situons brièvement¹ ici le cadre juridico-administratif de ce dossier.

Hodent, ingénieur I.A.A., nommé, en avril 1937, agent technique de la Société indigène de prévoyance de Trézel (Oranie), a pour fonction, dans le cadre de la législation et des attributions de l'Office du blé, d'acheter les récoltes des producteurs de blé et de les stocker, afin de réguler les cours et d'éviter les spéculations. Ce qui ne peut faire plaisir ni aux gros colons soucieux de fixer eux-mêmes le prix de vente de leur blé, ni aux intermédiaires habitués à spéculer sur le désarroi des petits cultivateurs, algériens notamment. Aussi, n'est-ce pas un conseil sans suite que l'administrateur de la Société de prévoyance de Trézel, M. Crozier, donne à son subordonné M. Hodent : se tenir tranquille et venir toucher son traitement.

M. Hodent ne veut pas comprendre. Le 23 août 1938, après que des bruits calomnieux et des plaintes eurent été diffusées, il est arrêté et incarcéré à la prison civile, sous l'accusation, non vérifiée, d'avoir détourné des quantités de blé au détriment des cultivateurs

1. L'examen des péripéties, des qualités du journaliste et les implications politiques font l'objet d'un développement dans les commentaires, p. 535.

clients de sa société et de les avoir négociées à son profit. Quand la vérification commence, on recommande aux témoins favorables de ne pas intervenir. M. Mas, le magasinier de la société, lequel n'a pas tenu compte de la recommandation, est lui aussi incarcéré sous le chef d'inculpation de complicité. Quelques clients algériens aussi. L'association des anciens élèves de l'Institut agricole délègue à M. Miette, agent technique à Zemmora, la charge de suivre l'affaire Hodent : le juge d'instruction Garaud tentera tout pour l'en dissuader. Par contre, les témoignages de convenance des administrés du caïd accusateur seront enregistrés sans examen. Quatre demandes de mise en liberté provisoire déposées par M. Hodent demeurent sans effet. En désespoir de cause, ce dernier écrit à Albert Camus ou à Alger-Républicain. Le journaliste constitue un dossier. Le 22 décembre 1938, l'instance judiciaire accorde la liberté provisoire aux inculpés. Mais l'imbroglio judiciaire ne prendra pas fin. Pendant quatre mois, le suppléant du premier juge et d'autres responsables essaieront de camoufler l'erreur ou l'abus de pouvoir sous des chefs d'inculpation inconsistants. Durant ces quatre mois, la campagne de presse d'Albert Camus tenant l'opinion en haleine et dénonçant tous les vices de l'instruction dissuadera les potentats locaux d'étouffer le scandale par de nouveaux actes arbitraires. Au terme, l'acquittement des inculpés prononcé, il ne restera plus à Camus qu'à faciliter l'édition et la diffusion du témoignage du principal inculpé sous le titre Des charognards sur un homme par l'intermédiaire des éditions Cafre (Camus-De Fréminville). M. Hodent ne devait pas l'oublier : à la mort de l'écrivain, il le manifesta à l'épouse de celui-ci¹.

Alger-Républicain, 10 janvier 1939

LETTRE OUVERTE A M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Nous savons, monsieur le gouverneur général, qu'on ne fait appel aux grands de ce siècle, que lorsque l'affaire dont on veut les entretenir est assez capitale et assez urgente pour ne souffrir ni les retards ni les intermédiaires. L'affaire qui nous tient aujourd'hui au cœur est de celles-là.

1. Voir en annexe, p. 542, la lettre du 6 janvier 1960 adressé d'Ouargha par M. Hodent à Francine Camus.

Elle est capitale, parce que, tout entière, elle est une injustice. Elle est urgente, parce qu'elle n'a pas cessé d'être une injustice.

L'injustice, monsieur le gouverneur, ne souffre pas de retard. Elle crie dès l'instant où elle apparaît. Quant à ceux qui l'ont une fois entendue, ils ne peuvent plus s'en séparer et l'injustice est ainsi faite que ceux mêmes qui n'y sont pour rien, se sentent désormais responsables. Et si, aujourd'hui, nous vous écrivons directement, monsieur le gouverneur, c'est aussi bien pour nous mettre en règle avec nous-mêmes. Car il est difficile de vivre avec cette idée que depuis quatre mois un homme attend dans une prison que la justice lui montre son vrai visage, difficile encore d'imaginer que chacun de ces jours, qui coulent si aisément pour nous, figure vingt-quatre interminables heures pour l'homme que l'injustice garde dans la cellule d'un petit village.

Cet homme, monsieur le gouverneur, nous a écrit. Mais auparavant il avait écrit partout. Il s'était adressé à tous les grands et à vous-même, monsieur le gouverneur. Mais en vain. Et un jour, pour quelques lignes rencontrées dans un journal, il espère qu'il sera compris. Il écrit à un étranger, sans raison, sans grand espoir peut-être, par besoin de crier.

Je doute, monsieur le gouverneur, qu'un homme puisse rester insensible devant l'accent et le désespoir de ces lettres. Mais ne croyez pas pour autant qu'elles aient suffi à motiver notre geste. Nous vous écrivons appuyés sur un dossier, fort de nombreuses certitudes. Pour aujourd'hui, cependant, il nous suffira de vous faire sentir les singulières contradictions de l'enquête qui nous occupe.

M. Hodent est agent technique de la Société indigène de prévoyance de Trézel. Par là il est chargé d'acheter aux fellahs leurs récoltes de blé pour la section coopérative de cette Société. Des plaintes sont déposées contre lui, qui l'accusent d'avoir frustré les fellahs de certaines quantités de blé apportées par eux à la coopérative.

Immédiatement, et avant toute vérification, M. Hodent est

Cahiers Albert Camus

L'aventure et la bataille perdue d'Alger Républicain sont un des épisodes les plus importants de la formation d'Albert Camus. Fin 1938, il entre comme journaliste débutant dans ce quotidien créé pour être à Alger l'organe du Front Populaire. Aux côtés de Pascal Pia, il y jouera bientôt un rôle déterminant, jusqu'au jour de janvier 1940 où Alger Républicain, devenu Le Soir Républicain, est définitivement suspendu par ordre du Gouvernement général.

Pendant un peu plus de deux ans, Camus aura lutté pour la survie de ce journal chaque jour menacé, pour l'émancipation politique et sociale, pour la justice, pour l'Espagne républicaine aussi, et enfin pour la «vraie» paix. A travers cette activité multiple, il se forge une éthique du journalisme qui sera plus tard celle du quotidien Combat.

Jacqueline Lévi-Valensi et André Abbou ont retrouvé, dans les collections d'Alger Républicain et du Soir Républicain, l'ensemble des articles signés par Camus ou pouvant lui être attribués. Classés par thèmes, éclairés par des notes et des aperçus historiques, ce sont vraiment les «fragments d'un combat».

nrf